



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

2^{ème} séance du mardi 9 septembre 2025

Présidence de M. Musa Kamenica, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de Mme Léonie KOVALIV « Racisme et discriminations systémiques au sein de la police lausannoise » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation,

et adopte

les résolutions de l'interpellatrice, disant :

« Le Conseil communal invite la Municipalité à présenter des excuses officielles à la population lausannoise, en particulier aux personnes racisées, discriminées ou victimes des pratiques policières révélées, et à ouvrir un dialogue avec les personnes et ou communautés concernées par le racisme systémique et le profilage racial, en vue d'éventuelles réparations symboliques ou matérielles »

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité mette en place, avant la fin de l'année 2026, une instance véritablement indépendante de traitement des plaintes à l'encontre de la police, composée par exemple de juristes, de représentant·e·s de la société civile et d'expert·e·s en droits humains »

« Le Conseil communal invite la Municipalité à introduire un système de récépissés lors des contrôles de police, à publier régulièrement des statistiques détaillées (âge, genre, nationalité, motifs de contrôle) afin de documenter et prévenir les pratiques discriminatoires, et à surveiller les pratiques policières en la matière, pour prévenir des cas de harcèlements ou de contrôles abusifs »

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité mandate un audit externe et indépendant sur la culture institutionnelle de la police lausannoise (recrutement, formation, pratiques de terrain, hiérarchie), ainsi que sur les pratiques, les directives et les doctrines policières qui peuvent, directement ou indirectement, favoriser des comportements violents ou discriminatoires des forces de police, et publie un plan d'action avec calendrier contraignant pour réformer l'institution. »

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité crée un comité de suivi permanent sur les réformes policières, incluant des représentant·e·s d'associations de quartiers, de collectifs et associations de lutte contre le racisme et des diverses sensibilités politiques lausannoises, pour garantir une transparence et un contrôle citoyen effectif. »

et les résolutions de Mme Benvenuti, disant :

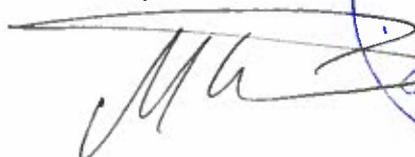
« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité mette en place, dans les plus brefs délais et avec les partenaires concernés, un registre des agents de police problématiques afin qu'ils ne se retrouvent pas dans d'autres corps de police communaux ou cantonaux »

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité décide de sanctions fermes et définitives contre les agents de police actuellement suspendus suite aux révélations sur les groupes WhatsApp et l'informe des sanctions finales. » »

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité respecte scrupuleusement l'art 113 RCCL et donne aux commissions de surveillance l'accès à toutes les informations et documents utiles »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi neuf septembre deux mille vingt-cinq.

Le président :



The official seal of the Council of Lausanne is circular, featuring a central shield with a crown on top and the words 'LIBERTÉ ET PATRIE' on a banner below. The outer ring of the seal contains the text 'CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE'.

Le secrétaire :

